

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 0 6 JUIL. 2016

Dossier complet le

06 JUIL. 2016

N° d'enregistrement

	1. Intitulé du projet
Création d'une aire de stationnement/o	dépôt de véhicules - ZAC Grande Bataille à HOUECOURT 88170.
2. Ident	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaîre
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale  Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Communauté de Communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny M.PREVOT Christian, Président
RCS / SIRET	Forme juridique
Jolgnez	à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	des seulls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et imensionnement correspondant du proiet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seulls et critères de la rubrique

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la rubrique
40° dépôts de véhicules	Création/Extension d'une aire de dépôt de véhicule "privée" capable d'accueillir 90 véhicules légers et 32 poids lourds sur l'emprise de la commune de HOUECOURT qui n'est pas dotée d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

## 4.1 Nature du projet

Création d'une aire de stationnement de dépôt de véhicule "privée" a destination de l'entreprise SETL Maire déjà implantée sur la zone d'activité "Grande Bataille" à HOUECOURT (88).

Il s'agit d'une extension d'une aire existante pour dépôt/stationnement de poids lourds et véhicules légers propriétés de l'entreprise SETL Maire sur une emprise de 10 950 m².

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de l'opération d'extension de la zone « Grande Bataille »consistent donc à réaliser l'ensemble des travaux pour la réalisation d'une aire de stationnement pour poids lourds et véhicules légers à destination de l'entreprise SETL Maire déjà implantée sur le site

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les aménagements porteront sur une emprise de 10 950 m² issue en partie de la parcelle ZK46 contiguë à la parcelle ZK100 et prévoient :

- o La création d'une plateforme empierrée et partiellement imperméabilisée destinée à la circulation/stationnement de véhicules utilitaires (poids lourds et véhicules légers).
- o La délimitation par clôture rigide de l'emprise aménagée,
- o La gestion des eaux pluviales avec la mise en œuvre d'un décanteur dépollueur et d'un bassin de rétention des eaux pluviales,
- o Les travaux annexes rendus nécessaires.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire de dépôt de véhicule supplémentaire permettra à l'entreprise SETL MAIRE de conforter sa prévision d'acquisition de nouveaux ensembles routiers sur la période 2016-2017, portant à terme la flotte à 106 véhicules.

L'entreprise connaît en effet une phase de développement importante, et souhaite pérenniser son activité sur le site de la zone d'activité de la Grande Bataille à HOUECOURT.

En raison de son développement, la SETL Maire a besoin d'étendre rapidement l'emprise de ses installations. Ayant porté son effort d'investissement sur l'acquisition de nouveaux véhicules et le recrutement de personnels (108 salariés à ce jour contre 63 en 2014), elle ne peut aujourd'hui assumer seule ce nouvel investissement pour l'extension et l'aménagement de ses installations.

Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de d Point d'arr	tion ce formulaire nstruction du dos icie globale (assie stiques égers" maximum ds" maximum 0.75) =0.90) s tées géographiques 5° a), 6° départ :	e est rempli sier déclaration tte) de l'opératio  Jes¹ Long. 48 ° b) ef d), 8°, 10°, Long°	= 90 ve = 32 er = 10 95 = 4 40 = 6 55 = 120 r	éhicules nsembles 50 m² 0 m² m3 Lat.	de mes Valeur s routie	14 · 29 ·· 1 42° :
Dans le cadre d'une note complémentaire à l'ir présenté ci-avant.  4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superfix Grandeurs caractéris.  Nombre de places de stationnement "véhicules le Nombre de places de stationnement "Poids lourd Surface d'emprise correspondante à l'extension Surface imperméabilisée en finition calcaire (C=0 Surface imperméabilisée en finition bi-couche (Civolume du bassin de rétention des eaux pluviales d'extension du projet  Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de de Point d'arre	nstruction du dos icie globale (assie istiques égers" maximum ds" maximum 0.75) =0.90) s iées géographiques 5° a), 6° idépart : ivée ;	sier déclaration  Ite) de l'opératio  Jes¹ Long. 48 °  b) ef d), 8°, 10°,  Long°	= 90 ve = 32 er = 10 95 = 4 40 = 6 55 = 120 r	éhicules nsembles 50 m² 0 m² m3  Lat. ef b), 32°	de mes Valeur s routie	14 · 29 ·· 1 42° :
Dans le cadre d'une note complémentaire à l'ir présenté ci-avant.  4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superfix Grandeurs caractéris.  Nombre de places de stationnement "véhicules le Nombre de places de stationnement "Poids lourd Surface d'emprise correspondante à l'extension Surface imperméabilisée en finition calcaire (C=0 Surface imperméabilisée en finition bi-couche (Civolume du bassin de rétention des eaux pluviales d'extension du projet  Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de de Point d'arre	nstruction du dos icie globale (assie istiques égers" maximum ds" maximum 0.75) =0.90) s iées géographiques 5° a), 6° idépart : ivée ;	sier déclaration  Ite) de l'opératio  Jes¹ Long. 48 °  b) ef d), 8°, 10°,  Long°	= 90 ve = 32 er = 10 95 = 4 40 = 6 55 = 120 r	éhicules nsembles 50 m² 0 m² m3  Lat. ef b), 32°	de mes Valeur s routie	14 · 29 ·· 1 42° :
Nombre de places de stationnement "véhicules le Nombre de places de stationnement "Poids lourd Surface d'emprise correspondante à l'extension Surface imperméabilisée en finition calcaire (C=0 Surface imperméabilisée en finition bi-couche (C Volume du bassin de rétention des eaux pluviales Adresse et commune(s) d'implantation Coordonn Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de de Point d'arre	égers" maximum ds" maximum 0.75) =0.90) s dées géographiques 5° a), 6° départ :	ues¹ Long. <u>48</u> ° b) ef d), 8°, 10°, Long°	= 90 ve = 32 er = 10 95 = 4 40 = 6 55 = 120 u	éhicules nsembles 50 m² 0 m² 0 m² m3  Lat. et b), 32°	Valeur  5 • 5  ; 41° e	4 · 29 ·· • 42° :
Nombre de places de stationnement "véhicules le Nombre de places de stationnement "Poids lourd Surface d'emprise correspondante à l'extension Surface imperméabilisée en finition calcaire (C=0 Surface imperméabilisée en finition bi-couche (C-0 Volume du bassin de rétention des eaux pluviales 4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de de Point d'arre	égers" maximum ds" maximum 0.75) =0.90) s dées géographiques 5° a), 6° départ :	ues¹ Long. <u>48</u> ° b) ef d), 8°, 10°, Long°	= 32 er = 10 98 = 4 40 = 6 55 = 120 i	éhicules nsembles 50 m² 0 m² 60 m² m3  Lat. ef b), 32°	5 • 5 ; 41° e	14 · 29 ·· 1 42° : _ ' ''
Nombre de places de stationnement "Poids lourd Surface d'emprise correspondante à l'extension Surface imperméabilisée en finition calcaire (C=0 Surface imperméabilisée en finition bi-couche (C-0 Volume du bassin de rétention des eaux pluviales 4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de de Point d'arre	ds" maximum  0.75) =0.90) s  dées géographique briques 5° a), 6° départ :  ivée ;	ues¹ Long. <u>48</u> ° b) ef d), 8°, 10°, Long°	= 32 er = 10 98 = 4 40 = 6 55 = 120 i	nsembles 50 m² 0 m² 0 m² m3 Lat et b), 32° Lat	5 • 5	14 · 29 ·· 1 42° : _ ' ''
Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de d Point d'arr	abriques 5° a), 6° départ : rivée ;	b) ef d), 8°, 10°, Long°	18°, 28° a) ( °'"_	ef b), 32° Lat	; 41° e	† 42° : _ ' "
Adresse et commune(s) d'implantation  Zone d'activité la Grande Bataille HOUECOURT - 88170.  Point de d Point d'arr	abriques 5° a), 6° départ : rivée ;	b) ef d), 8°, 10°, Long°	18°, 28° a) ( °'"_	ef b), 32° Lat	; 41° e	† 42° : _ ' "
HOUECOURT - 88170.  Point de d Point d'arr	départ : ivée ;	Long	° ' "	Lat	°	
Contact and			S			-
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?  8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de trava	I fait l'objet d'une Réalisation des ux ?		<b>†</b> ?	Oul	1996.	Non X
Si oul, de quels projets se compose le programme	e ?					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

<b>5.</b> \$	ensibl	lité envi	ronnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ls sur	le lleu d	e votre projet ?
Parcelle agricole actuellem			
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	umen cupal	its d'urb lion des	panisme (ensemble des documents d'urbanisme oui Non X sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du projet			
environnementale ?  5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	dans parto durabl	la zone ous moy e.gouv.	vens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet fr/etude-impact
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		[X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		[X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	and the same of th	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?	-	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences sulvantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	A STATE OF THE PARTY OF T	W	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		<u>x</u>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	X	henry (	Apport de matériaux calcaire afin de réaliser la structure (couche de fondation et couche de forme) de la nouvelle plateforme.
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site est un terrain nu actuellement cultivé. La faible capacité d'accueil de la zone ne laisse présager que la présence d'un nomb très limité d'espèces.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			Le site actuel est une parcelle agricole cultivée.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	- Annual Control of the Control of t	X	
Risques et nulsances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	Tanana Casana	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X X	Transition of the second secon	L'emprise du projet est concerné par les bruits émis par la circulation des RD 166 et 266 qui se situent à proximité immédiate du projet.  Le stationnement sur le parking va engendrer de la circulation est donc des émissions sonores. Etant donné les sources de bruits à proximité immédiate ainsi que l'espacement avec les premières habitations (150 mètres), l'impact acoustique du projet restera limité.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x.	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x		Pour des raison de sécurité le site sera éclairé. Un éclairage est déjà présent sur l'aire de dépôt de véhicule existante à proximité immédiate de l'emprise projet.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Les rejets atmosphériques polluants seront liés à la circulation des véhicules. S'agissant d'une aire uniquement de stationnement, les rejets seront limités.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<u>X</u>	L	La zone de rejet après traitement et décantation des eaux pluviales du projet est un fossé longeant la RD 266. Ce fossé se jette ensuite dans le réseau communal au niveau de la rue division Leclerc en entrée de village après 175 m.  L'exutoire du réseau communal s'effectuant ensuite dans la masse d'eau « le Vair ».
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		- Diminution d'espaces cultivés - Imperméabilisation des sols - Création d'emplois

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le projet constitue une extension d'une ZAC existante comprise entre deux routes départementales sur un terrain
actuellement cultivé dont l'emprise n'est soumise à aucun enjeu environnemental.
Les incidences les plus importantes provoquées par le projet concernent l'imperméabilisation du site et les rejets
d'eaux pluviales. Le dossier déclaration loi sur l'eau réalisé pour ce présent projet permet de répondre à ces
incidences en projetant notamment : - la mise en œuvre d'un décanteur dépollueur afin d'abattre les pollutions présentes principalement dans les MES
issues de l'activité routière de l'emprise.
- la mise en œuvre d'un bassin de rétention afin de ne pas aggraver la situation des cours d'eau en aval du projet
d'une part mais au contraire d'améliorer la situation actuelle lors de période de crue en proposant un débit de fuite
permettant de diviser le débit de pointe décennal actuel par 3.  Au vue du présent document, il ne nous semble pas qu'une étude d'impact puisse apporter des précisions
supplémentaires au projet par rapport aux dispositions déjà prises.

35° GS	200 V		æ		
8.	17.1	6	17	3	C

# 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
	-

9	Enc	CC	en	en	t et	SIG	no	ure
	2000	403 COm	AUX 0.000		9200 N 200	S.65		

Je certifie sur l'honneu	l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
--------------------------	---	---

Fait à

BULGREVI WE

10, 01° Juillet 2016

Signature

Président de la Comme moité de Comme

CHUSPY A PREVOT